



LE RISQUE ROUTIER : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE PREVENTION

OBJECTIFS

Sensibiliser tout personnel roulant aux comportements et pratiques source d'accidents.

Développer une politique préventive.

PUBLIC / PRE-REQUIS / EFFECTIF

Tout public. Conditions optimales : groupes de 10 personnes maximum.

DUREE

1 jour (7 heures).

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Stage animé par un responsable sécurité en TPE/PME expérimenté, ayant notamment formé durant plusieurs années des chauffeurs/livreurs.

Exposés et études de cas.

Support pédagogique remis à chaque participant.

METHODE ET OUTILS D'EVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

A chaque phase du programme, un questionnaire et/ou un exercice pratique permet au participant et au formateur de mesurer les acquis, les points non intégrés ou mal assimilés.

Une attestation de présence sera remise en fin

PROGRAMME

RÉGLEMENTATION ET RESPONSABILITÉS

- Le code du travail et le code de la route
- L'accident de mission et l'accident de trajet
- Les responsabilités : du salarié, de l'employeur
- Les facteurs principaux d'accident

DÉMARCHE PREVENTIVE DANS L'ENTREPRISE

- Les acteurs internes et externes de l'entreprise
- Les enjeux humains et sociaux
- Les enjeux financiers
- La démarche de prévention
 - Le management des déplacements
 - Le parc des véhicules
 - Le protocole de communication
 - Les compétences des conducteurs
- Les indicateurs de la prévention

CAUSES MAJEURES D'ACCIDENT

- La ceinture de sécurité
- Le téléphone portable
- La consommation d'alcool
- Autres risques : physiques, chimiques, psychosociaux

PRUDENCE AU VOLANT :

8 RÈGLES ÉLÉMENTAIRES À RESPECTER